



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2023

<b>Date de convocation :</b> 07 décembre 2023	<b>Nombre de Conseillers</b>
<b>Date d'affichage :</b> 07 décembre 2023	<b>En exercice : 29</b>
	<b>Présents : 23</b>
	<b>Votants : 28</b>

**DEL-171-2023**

L'an deux mil vingt-trois le quatorze décembre à dix-neuf heures le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de **Madame Florence GALZIN, Maire.**

Etaient présents :

**Mme Florence GALZIN, M. Régis PLISSON, Mme Marielle PIERRE, M. Frédéric BOISJIBAUT, Mme Michèle VERCRUYSEN, M. Robert DUBOIS, M. Philippe ASENSIO, M. Renaud COLIN, Mme Bernadette ROUSSEAU, M. Benoît GUEROULT, Mme Lucie PARMENTIER, Mme Christine STIENNE, M. Gérard LEBRET, Mme Nicole MORISSET, M. Yoann POTHAIN, M. Eric MEUNIER, Mme Nathalia KASPRZYK, M. Christian PASSIGNY, Mme Eveline MEUNIER, M. Michel DUVERGER, M. Damien DESNOYER, M. David CHAZELAS, Mme Stéphanie PISSEAU.**

Formant la majorité des membres en exercice

Absents et avaient donné pouvoir :

- **Mme Armelle COLCOMB à Mme Michèle VERCRUYSEN**
- **Mme Françoise VENON à M. Robert DUBOIS**
- **M. Christian PERROTIN à M. Régis PLISSON**
- **M. Olivier GOUSSARD à M. Michel DUVERGER**
- **Mme Monique LEMOINE à M. Damien DESNOYER**

Absente excusée :

- **Mme Hasna ZENTARI**

Madame Bernadette ROUSSEAU a été élue Secrétaire.

### SERVICES PUBLICS COMMUNAUX- TARIFS 2024.

Madame **GALZIN, Maire,** présente le rapport suivant :

Les tarifs communaux, applicables en 2024, sont proposés au vote.

Ils concernent les secteurs suivants :

- Funéraires ;
- Economique (marchés)
- Occupation du domaine public (festivités et terrasses) ;
- Sécurité (interventions Police Municipale : capture animaux errants) ;
- Scolaire (accueil périscolaire et ALSH) ;
- Culturel et sportif (spectacles et stages thématiques) ;



- Voirie (droits de place et bornes électriques et borne de puisage).

Comme 2022, l'année 2023 subit une importante inflation avec 4% constaté en glissement annuel d'octobre 2022 à octobre 2023.

Il est donc proposé d'appliquer ce taux aux tarifs des services communs et de limiter la hausse à 2% pour les tarifs applicables aux familles.

Le Conseil Municipal,

Entendu le rapport présenté par Madame **GALZIN, Maire,**

Après en avoir délibéré à l'**unanimité par 28 voix Pour,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriale et notamment l'article L.2121-29, disposant que le « Conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la Commune ».

**APPROUVE** les tarifs joints en annexe.

**DIT** que ces tarifs sont applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Fait et délibéré en séance le 14 décembre 2023

**Pour extrait certifié conforme**

Le Maire,

Florence **GALZIN**

Le Maire certifie, sous sa responsabilité,

Le caractère exécutoire du présent acte

Le Maire,

Florence **GALZIN**

Signé par :

Florence **GALZIN**

Date : 20/12/2023

Qualité : Maire

## TARIFS 2024 - PROPOSITIONS DE TARIFS

Envoyé en préfecture le 20/12/2023  
 Reçu en préfecture le 20/12/2023  
 Publié le **21/12/2023**  
 ID : 045-214500829-20231214-DEL\_171\_2023-DE

### CONCESSIONS AU CIMETIERE COMMUNAL

DESIGNATIONS	ANNEE 2023*	ANNEE 2024*
Concessions de cimetière temporaires 15 ans prix au m²	98,10 €	100,05 €
Concessions de cimetière trentenaires prix au m²	126,15 €	128,70 €
Concessions de cimetière cinquantenaires prix au m²	207,00 €	211,20 €
<b>Colombarium</b>		
Petite capacité (1 urnes) 10 ans	217,95 €	222,30 €
Petite capacité (1 urnes) 15 ans	354,00 €	361,05 €
Moyenne capacité (2 ou 3 urnes) 10 ans	435,90 €	444,60 €
Moyenne capacité (2 ou 3 urnes) 15 ans	675,45 €	688,95 €
Grande capacité (4 urnes et +) 10 ans	610,05 €	622,20 €
Grande capacité (4 urnes et +) 15 ans	969,75 €	989,10 €
<b>Cavurne</b>		
10 ans	397,65 €	405,60 €
15 ans	675,45 €	688,95 €

*(\*) les tarifs des concessions de cimetière doivent être divisibles par 3 = 1/3 des recettes CCAS et 2/3 des recettes budget général*

### MARCHÉ HEBDOMADAIRE et MARCHÉ DE PRODUCTEURS DE PAYS

DESIGNATIONS	ANNEE 2023	ANNEE 2024
Marché municipal hebdomadaire abonnés tarif A (linéaire déployé)	0,85 €	0,90 €
Marché municipal hebdomadaire abonnés tarif A (camion de charge) avec fourniture d'électricité	2,00 €	2,10 €
Marché municipal hebdomadaire passagers tarif B (linéaire déployé)	1,75 €	1,85 €
Marché municipal hebdomadaire passagers tarif B (camion de charge) avec fourniture d'électricité	2,20 €	2,30 €
<b>Expositions diverses</b>		
Marché municipal hebdomadaire camion de démonstration tarif A	191,20 €	198,85 €
Marché municipal hebdomadaire exposants véhicules tarif B	9,60 €	10,00 €

### COMMERCES AMBULANTS

DESIGNATIONS	ANNEE 2023*	ANNEE 2024*
Commerces ambulants : prix par demi-journée d'occupation (avec ou sans électricité sur voie publique et voie privée)	15,00	15,60

*\* gratuité pour les événements municipaux ou les partenaires co-organisant un événement avec la commune*

### OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

#### Activités foraines

DESIGNATIONS	ANNEE 2023*	ANNEE 2024*
Activités foraines temporaires manèges adultes avec fourniture d'électricité par semaine	110,00 €	114,40 €
Activités foraines temporaires manèges enfants avec fourniture d'électricité par semaine	56,00 €	58,30 €
Activités foraines temporaires manèges enfants avec fourniture d'électricité par semaine	18,00 €	18,70 €
Activités foraines temporaires manèges enfants avec fourniture d'électricité par semaine	60,00 €	62,40 €
Activités foraines temporaires manèges enfants avec fourniture d'électricité par semaine	30,00 €	31,20 €
Activités foraines temporaires manèges enfants avec fourniture d'électricité par semaine	10,00 €	10,40 €

*\* gratuité pour les événements municipaux ou les partenaires co-organisant un événement avec la commune*

#### Terrasses et débits de boissons

DESIGNATIONS	ANNEE 2023	ANNEE 2024
Terrasses fermées le M² par an	49,00 €	51,00 €
Terrasses ouvertes le M² par an	9,60 €	10,00 €

**TARIFS 2024 - PROPOSITIONS DE TARIFS**

Envoyé en préfecture le 20/12/2023  
Reçu en préfecture le 20/12/2023  
Publié le  
ID : 045-214500829-20231214-DEL\_171\_2023-DE

**Droits de place "voirie communale"**

DESIGNATIONS	ANNEE 2023	ANNEE 2024
Stationnement pour déménagement pour 48 heures maximum (véhicule et monte-charge)	gratuité	gratuité
Stationnement pour déménagement au-delà de 48 h : forfait par jour	22,00 €	22,90 €
stationnement de bennes pour 24 h	20,00 €	20,80 €
stationnement de bennes au-delà de 24 h : prix par jour supplémentaire	11,00 €	11,45 €
grue, autre machine pour travaux, baraques de chantier la première semaine : prix par jouret par place de stationnement réservée la première semaine	11,00 €	11,45 €
grue, autre machine pour travaux, baraques de chantier au-delà de la première semaine : prix à la semaine et par place de stationnement réservée au-delà de la première semaine	33,00 €	34,30 €
Echafaudages, clôtures de chantier au mètre linéaire et par jour	1,10 €	1,15 €
Emplacement réservé transport de fonds la place par an	1 200,00 €	1 248,00 €

**ANIMAUX ERRANTS CAPTURES PAR LA PM**

DESIGNATIONS	ANNEE 2023	ANNEE 2024
Frais de prise en charge et capture d'animaux	90,00 €	93,60 €
Frais de transport au refuge d'animaux	138,00 €	143,50 €

**TARIFS POUR LES BORNES DE PUISAGE (Bornes vertes)**

DESIGNATIONS	ANNEE 2023	ANNEE 2024
Droit d'entrée annuel	5,00 €	15,00 €
Prélèvement de l'eau au m <sup>3</sup>	1,00 €	1,20 €

**SPECTACLES ORGANISES PAR LA VILLE**

DESIGNATIONS	ANNEE 2023	ANNEE 2024
Entrée Adultes	9,60 €	9,80 €
Entrée Enfants 10 - 18 ans	6,40 €	6,50 €
Entrée Enfants moins de 10 ans	gratuit	gratuit

**STAGES THEMATIQUES ORGANISES PAR LA VILLE**

(stages multi-sports 10 - 13 ans, stages culturels...)

DESIGNATIONS	ANNEE 2023	ANNEE 2024
Par jeune et par stage pour une durée de 4 ou 5 jours à raison de 4 heures par jour	50,00 €	51,00 €
Semaine de stage 100 % ADOS d'une durée de 4 ou 5 jours	65,00 €	66,00 €
Par nuit pour les semaines de stages des séjours 100 % ADOS (repas matin+midi+soir)	17,00 €	17,50 €

## TARIFS 2024 - PROPOSITIONS DE TARIFS

Envoyé en préfecture le 20/12/2023  
 Reçu en préfecture le 20/12/2023  
 Publié le   
 ID : 045-214500829-20231214-DEL\_171\_2023-DE

### ACCUEIL PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE DU MATIN ET DU SOIR

DESIGNATIONS	2023		2024	
	COMMUNE	HORS COMMUNE	COMMUNE	HORS COMMUNE
	tarifs à la demi-heure (*)		tarifs à la dem-heure (*)	
QF de 0 à 331	0,87 €	1,20 €	0,89 €	1,22 €
QF de 332 à 532	0,87 €		0,89 €	
QF de 533 à 666	0,98 €		1,00 €	
QF de 667 à 835	0,98 €		1,00 €	
QF de 836 à 1165	0,98 €		1,00 €	
QF de 1166 à 1565	0,98 €		1,00 €	
QF de 1566 à 1815	1,03 €		1,05 €	
QF > à 1816	1,03 €	1,05 €		
Gouter pour l'ensemble des quotients familiaux - familles commune ou hors commune	1,09 €		1,11 €	

\* Toute demi-heure commencée est due.

Pour les familles n'habitant pas la commune mais dont les enfants sont inscrits en classe ULIS, il sera appliqué le tarif "habitants la commune"

Pour les familles dont les enfants sont en garde alternée, et dont l'un des deux parents est domicilié à Châteauneuf-sur-Loire le tarif "habitants la commune" est appliqué aux deux parents.

### ALSH

DESIGNATIONS	2023		2023		2024		2024	
	COMMUNE		HORS COMMUNE		COMMUNE		HORS COMMUNE	
	Journée	1/2 Journée	Journée	1/2 Journée	Journée	1/2 Journée	Journée	1/2 Journée
QF de 0 à 331	3,58 €	1,69 €	5,81 €	2,84 €	3,65	1,72	5,93	2,90
QF de 332 à 532	6,23 €	3,05 €	7,99 €	3,92 €	6,35	3,11	8,15	4,00
QF de 533 à 666	8,94 €	4,47 €	11,17 €	5,70 €	9,12	4,56	11,39	5,81
QF de 667 à 835	11,07 €	5,55 €	14,36 €	7,24 €	11,29	5,66	14,65	7,40
QF de 836 à 1165	13,19 €	6,65 €	16,54 €	8,39 €	13,45	6,78	16,87	8,56
QF de 1166 à 1565	14,25 €	7,19 €	18,66 €	9,48 €	14,54	7,33	19,03	9,67
QF de 1566 à 1815	14,78 €	7,47 €	19,72 €	10,03 €	15,08	4,56	20,11	10,23
QF > à 1816	16,38 €	8,07 €	21,58 €	11,12 €	16,71	8,23	22,01	11,34

	ANNEE 2023	ANNEE 2024
Nuit sous tente - Commune	8,23 €	7,91 €
Nuit sous tente - Hors Commune	11,00 €	10,57 €

